LE LOUISIANAIS.
PUBLIE PAR, J. GENTIL.
PARAIT LE SAMEDI.
Prix de l'abonnement, pour un an. $5.
CONVENT P. O.—ST. JACQUES,
GENTILLY,—LOUISIANE.
SAMEDI 27 JANVIER 1877.

Le Louisianais

JOURNAL DES PAROISSES ST. JACQUES ET ASCENSION, LE.

ANNONCES:
Par carré de dix lignes ou moins pour la première insertion . . $1.50.
Par carré de chaque publication subséquente . . 75.
Les communiqués de nature personnelle et les avis à l'année se règleront de gré à gré avec l'éditeur.

La liberté finit où commence la licence.
VOL. XIII ....NO. 13.

J. GENTIL, REDACTEUR.

AGENTS DU LOUISIANAIS.

Nouvelle-Orléans:—A. G. Romain, Tchoupitoulas St. No. 15.
St-Jacques, St-Jean-Baptiste, Iberville, Assomption et Ascension:—Just Comes, Donaldsonville.
Lafayette, Attakapas:—Edouard E. Mouton.
Nouvelle-Ibérie:—Auguste Girod.
Vacherie:—Morris Feitel.

LES TROIS LOUISIANES.

I.

En attendant que l'œuvre du jour et l'œuvre louisianaise s'achève, c'est-à-dire l'établissement définitif et incontesté du gouvernement légal et du gouvernement régulier de Nicholls et de Wiltz,—ce qui, à l'heure où nous écrivons, à moins qu'un ukase de Grant ne vienne de nouveau contrarier et retarder la volonté et la justice du peuple, ne peut tarder longtemps,—causons.

L'heure nous semble favorable.

Or, causons du passé, causons du présent, causons même de l'avenir.

Le passé a des enseignements, le présent ne manque pas de leçons, et l'avenir est fait des enseignements et des leçons des temps accomplis. L'avenir même n'est pas autre chose que la somme des temps accomplis. Il est toujours un résultat prévu, une conséquence naturelle, le fruit attendu d'une gestation longue, préparée et souvent pénible. Ce n'est point un accident. L'imprévu n'existe que dans les détails, en apparence et pour les esprits superficiels. Il est certainement le mot de ceux qui ignorent les principes, ne remontent point aux causes, se dispensent de suivre et de classer les faits, n'étudient point le développement et la moralité de ces faits historiques, et préfèrent la surprise et l'étonnement à la raison et à la logique. L'imprévu est sans morale et sans philosophie. On peut toujours prévoir. Il est des hommes qui annoncent à coup sûr, des esprits supérieurs qui voient les événements avant les événements. Le chapitre des accidents eux-mêmes, dans la vie et dans l'histoire des peuples, se réduit à bien peu de chose. Est-il même quelque chose? Si nous avions la connaissance exacte des causes, la notion vraie des principes, la loi et la règle qui en dérivent, nous rayerions le mot *accident* ou *imprévu* de l'histoire des hommes et de l'histoire des peuples. Car c'est un mot qui n'a pas plus de sens, de morale et de philosophie que le mot *miracle*, son synonyme à plus d'un titre. Tout est prévu à qui sait prévoir, et l'avenir, le grand insondable, le grand mystérieux et le grand obscur, n'a de mystères, d'obscurités et de profondeurs insondables que pour les esprits étroits qui n'embrassent point l'ensemble des choses et n'admettent pas la logique suprême des causes et des effets. Lire dans l'avenir n'est plus un don de prophétie; les feuillets déjà écrits, déroulés, [illegible] commentés, expliqués, dont la philosophie est évidente et claire, qui sont la préface et les premiers chapitres du livre, contiennent certainement une grande partie de l'œuvre; et quand vous possédez l'exposition de l'œuvre, ses données, ses pensées, son esprit et sa conscience, vous n'avez plus à craindre les étonnements de l'imprévu, les surprises du hasard et les accidents de l'histoire. La catastrophe ou la révolution, pour vous qui avez suivi l'aiguille au cadran des années, arrivera simplement et à son heure.

II.

Or, causons en petit comité, tout seul même, comme la chose nous arrive assez souvent, et des *trois Louisianes*.

Car nous en avons connu deux, et nous pourrions très bien, étant arrivés à mi-route du siècle, en connaître une troisième. Nous vivons dans un siècle qui marche vite, au milieu d'un peuple qui rêve peu, et les changements, les renouvellements et les transformations, sous l'action constante du progrès, couvés sous l'aile de la liberté, ont des éclosions superbes et comme instantanées. Les jeunes gens de vingt ans ont vu assez de choses surprenantes, d'événements singuliers, d'épopées étranges et de drames inouïs, ici et ailleurs, en Louisiane, aux Etats-Unis et dans le monde, pour n'avoir plus désormais d'étonnements qui font tressauter et souvent crier au miracle. La science, il est vrai, a soulevé tant de voiles, découvert et inventé tant de choses, produit et exposé tant de merveilles, que le *nil mirari* est devenu la croyance du peuple. Mais il ne serait pas bon, pour cela, d'en conclure à l'incrédulité, et nous pensons même que les affirmations de la science sont des affirmations vraiment religieuses, et certainement les meilleures. La science n'est jamais une négation. Voir et savoir beaucoup, c'est croire sérieusement. Les ignorants seuls sont les incrédules, et notre siècle, qu'on dit athée, qui semble en apparence sceptique, qu'on accuse d'être blasphémateur, est en réalité profondément croyant. Il a la religion du travail, du progrès et de la liberté. Il a la religion de la lumière et de la justice. Et cette religion, la vraie, la bonne, celle qui fait l'homme digne et l'humanité hautement responsable, n'a jamais eu plus d'adeptes, de fidèles, de héros qu'aujourd'hui, et partout. Le doute est à la superficie, la foi au fond, et le doute, au demeurant, n'est que le doute philosophique, c'est-à-dire le besoin de chercher, de trouver et de connaitre.

Pelletan a dit vrai: *Le monde marche.* Et la Louisiane, puisqu'il s'agit d'elle, et qu'elle est un coin du monde, marche avec le tout et dans l'ensemble. Nous pouvons même affirmer qu'elle a parcouru une assez longue route dans ces vingt dernières années. Demandez aux vieillards. Car nos vieillards, peu semblables à ceux d'Horace qui louaient le passé, se plaignaient du présent et ne croyaient guère à l'avenir, n'ont point de paroles amères pour les choses accomplies et de dénonciations injurieuses contre les progrès du siècle. Bien plus, ils sont tout fiers, pleins de foi et d'espérance, pas trop vieux pour agir et pour marcher encore. Ils ont le cœur à la place du devoir. C'est les calomnier gratuitement, les méconnaître et se tromper à plaisir, qu'en faire des *laudatores temporis acti*, des pleureurs, des hommes qui regrettent le *bon temps*, rêvent la réaction et veulent obstinément le recul. Ils ont la raison et la sagesse: l'expérience et la bonne volonté leur appartiennent, et leurs lamentations—que nous n'entendons jamais—seraient perdues dans la grande voix des vivants.

Au reste, que regretteraient-ils?

III.

La vieille Louisiane, celle d'hier, de l'*ante-bellum*, du grand domaine et du vaste camp, eut certainement du bon. Nous n'en dirons point de mal, mais nous nous dispenserions d'admirer ceux qui l'admireraient trop. Car la Louisiane d'hier, malgré sa richesse, sa fierté, son nom et les vertus chevaleresques de beaucoup de ses fils, trainait malheureusement à son pied le boulet de l'esclavage. Ce boulet la faisait souvent boiter bas. On marche ordinairement mal avec une telle institution. Point ne sied de louer une institution de ce genre, ni même de la justifier. Il n'y a pas de grandeur véritable, inattaquable, de plein jour et de vrai soleil, pour les peuples qui ne sont pas parfaitement libres, qui possèdent des institutions antiques et condamnées, qui vous offrent l'étrange spectacle d'une race dominatrice, d'une race asservie et de classes fatalement hostiles. La conscience du siècle n'admet pas une civilisation de ce nom. Une société ainsi conçue, ayant l'esclavage pour base, n'est pas et ne peut pas être une démocratie positive, et la morale d'une telle société ne saurait être une bonne morale, une morale saine et chrétienne. Il faut, quand vous vivez dans ce droit inférieur, dans cette justice obscure, dans cet ordre imparfait, vous attendre à ce que le temps ou la révolution vous impose un droit supérieur, une justice plus vraie et un ordre de choses plus en harmonie avec le progrès. Cette logique nous entraîne ou nous tue. Il est des choses qui doivent infailliblement disparaître, d'autres infailliblement venir. Et l'esclavage d'une race, des noirs, qui fut peut-etre l'esclavage des blancs, car l'on peut être moralement et intellectuellament esclave, était certainement une de ces choses qui doivent disparaître. On s'étonne même, quand la chose n'existe plus, quand le nom n'est qu'un souvenir, quand les regrets et les pleurs sont essuyés et oubliés, qu'on ait pu lutter sérieusement, courageusement, avec tout l'héroïsme des causes justes, pour le maintien de certains systèmes et de certaines institutions. Comme on s'était trompé! A quoi bon l'héroïque sacrifice? Car le renversement des systèmes et des institutions d'hier ne profite pas moins à ceux qui les défendaient opiniâtrement qu'à ceux qui les attaquaient énergiquement. Quant aux fils, ils applaudissent.

Aussi ne devons-nous pas trop regretter la Louisiane d'hier, *d'ante bellum* du grand domaine et du vaste camp. Ce grand domaine était l'aristocratie et l'oligarchie. Ce vaste camp contenait la servitude, la misère et l'opprobre. L'homme achetait l'homme, car l'homme vendait l'homme. Il y avait, en vertu du travail servile et du travail méprisé, quelques hommes privilégiés, riches et souverains,—des blancs, comme aussi une masse ignorante, stupide et vendue,—des noirs. La société pivotait sur ces deux extrêmes, presque sans équilibre, certainement sans grande justice et sans haute morale; car la classe intermédiaire, peu nombreuse, peu estimée, dédaignée tout au moins, sans cohésion et sans influence, ne constituait guère un peuple. Le *petit blanc*, comme on disait, *l'homme maigre* de Florence, disparaissait et souffrait entre le planteur, *l'homme gras*, et la masse obscure, ténébreuse, avilie et avilissante des noirs et des Africains.

IV.

Quant à la Louisiane d'aujourd'hui, celle de l'épreuve, celle de la souffrance, celle qui a passé et qui passe encore à travers le feu de la purification et du renouvellement, qu'en pourrait-on dire?

Elle a été bien éprouvée vraiment. On ne lui a ménagé ni la douleur ni l'humiliation. Que si elle a péché, le châtiment a dépassé la faute, et l'expiation, car nous avons tous des expiations à subir, lui vaudra certainement des destinées heureuses et des destinées glorieuses. N'est-elle pas même dans la voie de ces destinées? L'heure du salut n'est-elle pas venue pour elle? La Louisiane a-t-elle jamais cru et jamais espéré comme elle croit et comme elle espère maintenant? Si le radicalisme et le carpet-baggisme l'ont outragée et avilie pendant plus de huit années, est-ce qu'elle n'a pas fini par mettre son genou victorieux sur la poitrine de ce radicalisme et de ce carpet-baggisme? Le radicalisme agonise, le carpet-baggisme se meurt, et l'odieuse politique de l'antagonisme des races a fui devant la haute politique de la raison, de la justice et de la paix. Ce pays n'est plus le pays de la servitude. Au nom du droit suprême, qui est la liberté, il n'y a plus d'esclaves noirs, d'esclaves blancs, d'esclaves d'aucun nom et d'aucune couleur. Le peuple d'hier, divisé en classes, en castes, en catégories, ayant même très peu la physionomie d'un peuple, se retrouve ou va se retrouver dans une unité et un ensemble harmonieux. Le travail, méprisé aux temps de l'esclavage, exploité aux temps du carpet-baggisme, devient une valeur, une vertu, un salut. On l'honore à son prix. Il rend désormais les aristocraties et les oligarchies impossibles. N'a-t-il pas voix au chapitre politique? Déjà libre, déjà propriétaire, plus que jamais disposé à faire acte de souveraineté intelligente et morale, ne va-t-il point, la paix venue, la justice accomplie, l'immigration réalisée, relever les maisons, cultiver les terres, défricher les solitudes, quintupler la production, la consommation, la population et les richesses de cet Etat? Un vrai peuple doit sortir de là. A la place des classes flottantes, incertaines et troublées, toujours hostiles, qui ne sont ni une civilisation ni une vérité, il créera la grande classe intermédiaire des propriétaires et des conservateurs,—classe qui sert de base et de point d'appui à tout gouvernement républicain et à toute société démocratique, sans laquelle on ne rencontre que des maitres et des esclaves, qui peut seule vous protéger contre les deux extrêmes qui se nomment oligarchie et démagogie. En un mot, le travail d'aujourd'hui et de demain nous donnera, non comme dans la Florence du moyen-âge, un peuple gras, un peuple maigre, et des esclaves abrutis, mais un peuple sain, moral, bien constitué, vigoureux, fort et qui aura la tête, le corps et les pieds eux-mêmes dans la lumière, la liberté et l'honneur des véritables démocraties.

NOUVELLES.

VIEUX MONDE.—La Turquie n'est pas absolument *l'homme mort* qu'on supposait. Le grand conseil de la Porte, chrétiens et patriarches compris, a fièrement et papalement répondu en turc: *Non possumus.* Allah est grand! La conférence de Constantinople est donc rompue, et les conférenciers sont retournés chez eux. Est-ce la guerre? Pas encore, et le départ des plénipotentiaires n'implique pas la rupture des relations diplomatiques. La Russie ne dit pas ce qu'elle fera, et elle ne fera pas grand'chose avant le printemps. On le croit en d'assez mauvaises conditions financières.—Don Carlos, qui faillit être roi d'Espagne, est présentement à Constantinople. On prétend qu'il rôde autour du sérail.—Le Pape fera prochainement quatre cardinaux italiens, deux cardinaux français, deux cardinaux espagnols et deux cardinaux autrichiens. Le prochain sera louisianais.

—La presse allemande cherche une querelle d'Allemand au gouvernement français. Les Allemands reprochent à ce dernier de ne pas les aimer et les vénérer. Ils disent aussi que les moines de France conspirent contre la choucroûte de Berlin. Quoiqu'il en soit, la bonne intelligence règne entre les deux gouvernements.—Le gouvernement espagnol a défendu aux journaux basques de discuter la question des *fueros*, qui *fueron*.—L'empereur du Brésil s'est disputé avec les âniers du Caire.—Une certaine agitation règne en Pologne, et la Russie trouve que sa victime vit longtemps.

—La population actuelle du globe s'élève au chiffre de 1432917000, soit 28 personnes par mille carré. La Russie a 71730980 habitants, et Monaco 5741.

P.S.—La Servie veut faire la paix avec la Turquie. Elle demande la médiation de l'Angleterre.

NOUVEAU MONDE.—Les deux comités se sont entendus, et le bill électoral et présidentiel, qui sera bientôt loi, crée un tribunal arbitral composé de quinze membres: cinq membres de la Chambre, trois démocrates et deux républicains; cinq membres du Sénat, trois républicains et deux démocrates; enfin cinq juges de la Cour Suprême, dont quatre seraient MM. Clifford, Field, Miller et Strong, et dont le cinquième serait désigné par ceux-ci. Cette solution est favorablement accueillie par le peuple, comme aussi par les démocrates et les républicains du Congrès. Le président Grant signera le bill. Morton le combat toutefois avec acharnement, et il y voit l'élection certaine de Tilden et la fin du parti républicain. Morton trouve plus logique de donner au président du Sénat un pouvoir presque absolu, surtout quand ce président du Sénat est républicain et se nomme Ferry. Or, si le vote électoral d'un des Etats est rejeté par le tribunal arbitral, comme la chose est probable, la Chambre procèdera à l'élection du président et le Sénat à l'élection du vice-président. Tilden et Wheeler. Mieux vaut, dit-on, un tel compromis que la guerre civile. —Grant, dans son message au Congrès, prétend que la loi et la Constitution l'autorisaient à envoyer des troupes en Virginie, en Louisiane et ailleurs.—La Chambre de la Floride, au moyen de la suspension du réglement, a passé un acte déclarant et établissant [illegible] tion par l'Etat, d'électeurs [illegible] sident et le vice-président [illegible] Wells, Casenave, Anderson [illegible] les quatre coquins trop [illegible] reau des Retours, bien e[illegible] tés par l'ordre du Congrès [illegible] la barre de la Chambre [illegible] demi-million a été accor[dé] [illegible] Eads pour ses jetées à [illegible] Mississipi.—Hoar a été [illegible] Congrès par le Ma[illegible] presse des Etats-Unis [illegible] généralement le bill é[illegible] en de savoir ce que [illegible] pensent.

P. S.—Le bill éle[illegible] tiel prend de plus e[illegible] l'opinion publique. [illegible] au Sénat l'idée que [illegible] ait le pouvoir de c[illegible] toraux.

LOUISIANE.—S[illegible]

On dit aussi st[illegible] tif. Quoiqu'il en [illegible] *quo* ne sont pas [illegible] signifient en lan[illegible] *chose.* Aucun d[illegible] n'est reconnu. [illegible] blant d'espérer [illegible] compte à ses [illegible] à ses législate[illegible] controuvés à [illegible] dit-il, que je [illegible] comme son [illegible] vaient pas [illegible] décorum, il a [illegible] représentan[illegible] et Dauphin[illegible] opiniâtre, et [illegible] têtu qu'un mul[illegible] vérole de la caverne [illegible] pas la petite, bien que les [illegible] la caverne ne soient pas grands. Pour le *Republican*, journal radical et journal officiel des Warmoth, Kellogg et Packard, il s'est suspendu. D'un autre côté, le gouvernement Nicholls fonctionne en tout bien tout honneur. Le peuple est plus que jamais avec lui. Sa Législature ne manque ni de quorum ni de décorum. Elle n'a toutefois pas encore élu le sénateur au Congrès. Les candidats à l'honneur sont Jonas, Gibson, Robertson, Eagan et Wickliffe. Mais pourquoi Robertson? Mieux vaut Jonas, un descendant de celui qui avala la baleine. Le Sénat, entre autres bills, en a un sur l'Instruction publique. Ce bill abolit le bureau d'éducation et les places de Surintendant de division, rappelle toutes les lois qui partagent l'Etat en districts, crée la place de surintendant en chef des Ecoles publiques de la Nouvelle-Orléans, et fixe le salaire des professeurs. Qu'il passe, s'il est libéral!—Le *Democrat* est devenu le journal officiel de l'Etat. A merveille.—Aux dernières nouvelles, C. C. Antoine envoyait un cartel à Wiltz. Au rasoir! Ce qui est plus grave, c'est que les levées sont mauvaises en plus d'un lieu, et que l'inondation ne sauverait guère la Louisiane.

ICI ET AILLEURS.

DROIT ET DEVOIR.—Ils étaient quatre bourgeois sur la levée, un boucher, un boulanger, un épicier et un médecin.

Et ils causaient.

Car les hommes aiment volontiers à causer, et notre pays a cela de bon qu'un boucher, un boulanger, un épicier et un médecin sont quatre citoyens parfaitement égaux devant la loi.

Adonc, en passant, nous avons entendu la péroraison suivante, et nous nous nous sommes dit qu'il n'était pas nécessaire d'être grand philosophe, profond moraliste ou théologien supérieur pour établir la différence exacte entre le *droit* et le *devoir*.

C'est l'épicier qui concluait.

Voici ses conclusions:

"Nous avons incontestablement le *droit* d'aller au cirque, à la comédie, au théâtre, aux foires, aux concerts et autres amusements du même genre. Ce pays, dieu merci, est un pays libre, et chacun peut aimer à son aise les danseurs, les écuyers, les acrobates, les nécromanciens, les comédiens et les amuseurs publics. Dan Rice est très amusant, et ses chevaux sont très instruits. Cela coûte, il est vrai; mais mon argent est mon argent, ma liberté est ma liberté, mon *droit* est mon *droit.* La Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane sont claires sur ce point. Seulement, la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane disent très positivement aussi que chacun de nous doit payer ses dettes. La dette est toujours une obligation morale. Il ne faut jamais la nier, s'y soustraire ou la contracter avec une arrière-pensée de mauvaise foi. Les sociétés vivent par la bonne foi, le crédit, la confiance, le remboursement de la dette et l'honneur. Donc, quand nous avons payé le boucher qui nous fournit la viande, le boulanger qui nous donne le pain, l'épicier qui nous livre son sucre ou son café, le médecin qui nous soigne et même nous guérit, &c., nous avons l'incontestable *droit* de courir les cirques, les ménageries, les comédies, les concerts, les foires et les théâtres. Mais je dis que payer son boucher, son boulanger, son épicier son médecin et ses dettes est un *devoir.* C'est là, tout au moins, la morale que m'ont enseignée mon vieux père et mon curé."

Nous passâmes sans rien dire, bien entendu, mais avec la pensée que la balance des épiciers et des hommes n'ont pas toujours une balance parfaitement juste.

[illegible]S ET TAXES.—*L'Abeille* a [illegible] disant: "Le peuple a nommé ses [illegible]s pour qu'ils travaillent à [illegible] et non pour qu'ils distribuent [illegible] du radicalisme à une nou[illegible]née de politiciens. Il les at[illegible]œuvre, et nous espérons qu'il [illegible] pas déçu dans son attente."

[illegible] peuple veut des réformes, et [illegible]ormes sérieuses, nombreuses et [illegible]s.

[illegible]d le mal existe, il veut qu'on le [illegible] net, pour nous servir d'une ex[illegible]on acadienne, et il n'entend pas [illegible] l'émonde pour une pousse, une [illegible]son et une récolte plus abondante. [illegible]s modifications douteuses, les amendements anodins, les changements dans [illegible]om plutôt que dans la chose, une [illegible]velle couche de peinture sur un vieux [illegible], tout cela n'est pas son fait. Le peu[illegible] est franc, et il ne connaît pas les [illegible]mi-moyens, qui sont de demi-vérités, c'est-à-dire des mensonges.

Et quand le comité de finances du Sénat louisianais dit: "Nous ne considérions pas notre projet de loi sur la perception des taxes comme parfait; mais c'est le meilleur que nous ayons eu le temps de présenter au sénat"—le peuple se demande ce que cela signifie.

Car, dans un tel cas, cas simple s'il en fut, il ne faut pas plus de temps pour faire bien que pour faire mal ou médiocrement. Il n'est pas besoin de réfléchir quinze jours et demi pour savoir que dix sont plus que cinq, et que les émoluments d'un percepteur, réduits de moitié, quand la raison veut qu'ils le soient des trois-quarts, sont encore des émoluments absurdes.

Il est notoire que dans chaque communauté, à St. Jacques comme à Caddo, vous trouverez des centaines d'honnêtes gens qui percevront les impôts pour un salaire très modéré et fort raisonnable. Adjugez la fonction au plus bas enchérisseur, et vous verrez.

Nous savons qu'il n'est pas nécessaire d'être un mathématicien supérieur pour occuper la dite fonction. Cette fonction est bête comme chou. Recevoir et acquitter, voilà tout le mystère. L'honnêteté, il est vrai, ne nuit pas au percepteur; mais les plus malins ne sont pas les plus honnêtes.

Or, quand nous lisons le bill du Sénat, nous ne comprenons pas, et nous disons que ce n'est point ainsi qu'on coupe la queue des chiens. Voyez plutôt:

"Les percepteurs recevront 10 pour 100 sur les cinq premiers mille piastres; 5 pour 100 sur toutes sommes excédant cinq mille piastres et n'excédant pas dix mille piastres; 3 pour 100 sur toutes sommes excédant dix mille piastres. Ils auront, en plus, droit à 5 pour 100 sur le montant des licences perçu et versé dans la caisse, à une piastre pour chaque saisie, à une piastre cinquante sous pour chaque vente, à vingt-cinq sous pour chaque avis donné au contribuable. Enfin, ils recevront, pour l'assessement, 3 pour 100 du montant de l'assessement."

En vérité, malgré notre grand désir d'être agréable aux sénateurs, nous n'approuvons point. Les principes avant les hommes. La raison et la justice sont supérieures aux individus. Et quand le peuple veut des réformes, en a besoin, a lutté et vaincu pour en avoir, il ne faut pas lui donner des réformes insignificantes, écourtées, illusoires, qui font hausser les épaules.

La diminution des taxes est le point capital. La propriété et le travail demandent impérieusement cette diminution. Or, si la perception elle-même et l'assessement vous coûtent déjà plus de 7 pour 100, comment donc, sénateurs et représentants, mériterez-vous les noms de réformateurs et de bienfaiteurs du peuple.

Encore une fois, sachons bien que le peuple n'a pas combattu pour des mots, pour des mots creux et vides, mais pour des choses, des choses substantielles et vraies. Le mot *démocrate*, dans sa pensée, a un sens précis. La *démocratie* est un principe, non une enseigne de parti, et le *politicianisme* doit être poursuivi partout où il se trouve et dans tous ceux qui lui sacrifient l'intérêt général.

Et le gouverneur Nicholls, nous l'espérons, apposera son veto au bill déjà voté par le sénat, et qui, selon toute probabilité, sera voté par la Chambre.

Le gouverneur Nicholls dira: Coupez encore, messieurs, rognez et n'ayez peur. Les percepteurs, ces chiens de l'impôt et de la taxe, ne s'en portent que mieux lorsqu'ils sont *bob-tails*.

DECES.—M. G. F. Roman, notre voisin et notre co-paroissien, est mort lundi dernier, à 6 heures du soir, et subitement. Une attaque d'apoplexie l'a foudroyé.

M. Félix Roman était âgé de 53 ans. C'était un homme estimé et estimable, un de ceux qui ont courageusement supporté l'adversité de ces dix dernières années d'épreuves. Riche autrefois, devenu pauvre comme beaucoup, il n'a point reculé devant le travail et devant le devoir.

Il était maître d'école et précepteur en ces dernières années.

Ceux qui l'ont connu, ses parents, ses amis, ses voisins, ses élèves, et qui ont pu apprécier les qualités de son esprit et de son cœur, le regrettent sincèrement.

VARIA.—Jamais, de mémoire d'homme, le fleuve n'a été plus bas qu'en cette année.

C'est presque dire que le Mississipi, au dégel et à la fonte des neiges, remplira son large lit et déferlera sur nos chemins.

Les levées, malheureusement, ne sont pas bonnes partout. On signale des éboulis de tous les côtés, des levées qui tombent et des chemins qui s'affaissent.

Puis, plus malheureusement encore, la Compagnie des levées n'a pas l'argent nécessaire pour combler toutes les brèches.

Et les habitants eux-mêmes devront faire une partie des réparations.

—Le juge Maher, de Donaldsonville, n'a pas encore décidé le cas Flagg et Marks.

Il consulte sans doute les meilleures autorités en droit, Justinien et Barthole, les *Pandectes* et le *Corpus juris.*

Et le peuple ignore qui sera juge en ce district. Le vieux Flagg ou le bachelier Marks?

Peut-être ni l'un ni l'autre.

—M. H. Cohen, qui fut greffier de Cour, mais qui n'est pas bachelier en droit, est toujours *avocat* de paroisse.

On dit qu'il passera bientôt un examen devant la Cour Suprême de l'Etat.

Passer un examen et subir un interrogatoire ont parfois même sens. Candidat et prévenu peuvent rigoureusement être [illegible]mes.

Espérons que M. H. Cohen sera reçu ou acquitté.

—Le greffier de Cour et le shérif de la paroisse St. Jacques, M. Fisher et M. Miles, fonctionnent.

C'est bien, nul ne proteste.

Ces messieurs ont été dûment élus.

Seulement, comme le gouverneur de la Louisiane est et sera Nicholls, nous engageons ces messieurs à demander une commission au gouverneur. Le premier devoir d'un fonctionnaire comme eux est de reconnaitre le premier fonctionnaire de l'Etat.

Croyez bien, messieurs Fisher et Miles, que notre conseil est bon.

—Quant à messieurs Simms, Dickerson et Como, qui sont législateurs et représentants de cette paroisse, ils sont restés les hôtes de la caverne St. Louis.

Si l'instinct et la nature ne poussaient certains êtres à vivre en certains lieux, car l'aigle a son aire et le renard son trou, nous admirerions la fidélité de ces messieurs à monsieur Packard.

Ne leur en faisons point un crime. A la Chambre de Bush, parmi des hommes intelligents, éclairés et représentant l'honneur du pays, ils seraient probablement dépaysés.

La honte est encore un sentiment respectable, peut-être bien l'hommage que la conscience rend à la vertu.

A vrai dire, avec un Surintendant de l'instruction publique comme Lusher, il est probable que l'Académicien Dickerson, qui ne sait pas lire, et l'Académicien Simms, qui fait cinq fautes d'ortographe par chaque mot, ne seront ni présidents ni membres du *School Board.*

Mais le prochain Bureau des Ecoles de St. Jacques leur accordera généreusement la place qui revient de droit à tous les écoliers de la Louisiane.

—Le *Meschacébé* félicite cordialement le sénateur Henry Demas.

Le *Meschacébé* a raison.

La démarche de Demas est intelligente et patriotique. C'est à la Législature du peuple, avec des hommes de sens et de raison, sous les auspices d'un gouvernement honnête et régulier, qu'on peut efficacement défendre ses principes et sa race, non dans une caverne de larrons, avec des aventuriers sans principes, et par un gouvernement qui n'est que fraude, mensonge et pillage?

Ami Pierrot, sénateur de notre district, quand donc le *Louisianais* pourra-t-il vous féliciter ainsi?

Il le ferait avec grand plaisir. Et vous savez, comme chacun le sait ici, que le *Louisianais* s'est assez montré l'ami des noirs et des hommes de couleur pour ne les avoir pas suivis ou poussés dans la voie de la haine, du radicalisme et de l'antagonisme des races.

Un bon mouvement, ami Pierrot! Et au nom de vos deux races, puisqu'un double sang circule dans vos veines.

—M. G. E. Bovee, du *Sentinel*, de la Poste, du *School Board*, comme aussi collecteur des taxes du fait de Kellogg, Packard et compagnie, est un bon apôtre et un doux chat.

Il avertit le peuple de St. Jacques qu'il a fourni son *bon*, que son *bon* est bon, que lui aussi est bon, et que les contribuables en le payant seraient très bons.

Bon!

George, où donc est votre commission de Nicholls? Sans elle, brave ami, le peuple ne payera pas. Et vous verrez bientôt qu'être collecteur par Kellogg, Packard et consorts *ne paie pas* plus que les vers de votre facture, ainsi littéralement traduits:

"Le fleuve est très bas—Les bords en sont très hauts;—Nous n'avons pas eu de neige—Mais nous ne savons pas pourquoi."

—Le comité du Jury de police—lisez *avocat* Cohen—a préparé comme suit le budget paroissial pour l'année courante:

Fonds de la Maison de Cour	$ 48[illegible]
Fonds des Ecoles	$ 1[illegible]
Fonds des pauvres	$ [illegible]
Réparations de la Maison de Cour	$ [illegible]
Fonds du collecteur	[illegible]
Fonds généraux	[illegible]

En voilà des fonds!

Et pour une paroisse dont [illegible] est sans fonds, qui n'a pas de fonds à [illegible]